

**Complément d'avis n° 2020/04-01
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure des mines Saint-Etienne
de l'Institut Mines Télécom à délivrer le titre d'ingénieur diplômé**

Objet

Rapport intermédiaire demandé dans l'avis n°2020/04-01 concernant l'École nationale supérieure des mines Saint-Etienne de l'Institut Mines Télécom portant sur la révision de la convention qui lie l'École des Mines de Saint-Etienne avec son partenaire pédagogique ISTP (rôles et responsabilités respectives, communication, ...) afin d'être en conformité avec les règles de la CTI.

- Vu la note de synthèse établie par Jean-Louis Allard, membre de la CTI, et présentée lors de la séance plénière du 17 novembre 2020,

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire transmis par l'école.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 17 novembre 2020.



La présidente,
Elisabeth CREPON